

*- Notre système de santé public est irrécupérable, tout le monde le sait. L'arrivée du privé est inévitable et nécessaire pour le sauver.*

Réponse : Le système de santé québécois connaît présentement de nombreux problèmes, on ne peut le nier. Mais il faut comprendre pourquoi. Afin de réaliser des objectifs financiers à court terme de la loi de 1995 sur le déficit 0, les gouvernements du Québec des dernières années ont coupé dans les services et les effectifs du réseau de la santé. Résultat : la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)<sup>i</sup> ont aujourd'hui un ratio de médecin par habitant presque 50% plus élevé que celui du Québec. Quand on considère les milliards donnés en baisses d'impôts durant la même période, on comprend que ces choix n'étaient pas inévitables. Si le gouvernement avait plutôt choisi de financer adéquatement les services publics, il n'aurait pas à envisager aujourd'hui la tarification ou la privatisation de la santé.

*- Le système de santé public pourrait alléger sa tâche en la partageant avec le privé et ainsi offrir de meilleurs services.*

Réponse : Le public et le privé ne sont pas équivalents. La finalité du système public est la santé de la population, alors que la finalité de toute entreprise privée est d'abord la maximisation des profits pour ses propriétaires ou actionnaires. Lorsqu'il reçoit des subventions de l'État, le privé siphonne des fonds gouvernementaux qui auraient pu servir au bon fonctionnement du système public. Ainsi, les pays qui subventionnent de façon importante l'assurance-maladie privée, comme l'Australie et les États-Unis, ont vu les recettes du budget public baisser et ses dépenses augmenter, empirant par là une situation déjà fragile.

*- Le privé offre des services de meilleure qualité que le public en santé.*

Réponse : L'assurance privée n'a pas d'impact significatif positif sur la qualité des soins, puisque les assureurs donnent la priorité à la rentabilité et au versement des dividendes aux actionnaires. Aux États-Unis par exemple, on a démontré que le taux de mortalité des patients et des patientes des cliniques privées de dialyse était 8 % plus élevé que dans les cliniques publiques et que les soins publics étaient plus efficaces et plus courts, alors que les doses de médicaments étaient moins élevées.

*- Les listes d'attente dans le système public sont interminables. Le privé, au contraire, offre un service rapide et efficace.*

Réponse : C'est à moitié vrai. Si le privé donne plus rapidement accès aux soins, c'est parce qu'il s'occupe uniquement des cas simples et prévisibles, et laisse le public écopier des cas compliqués et imprévisibles. Le stratagème est tellement banal qu'il porte un nom, le « cherry picking [sélection des cerises rouges] ». Ainsi, le privé est rapide puisqu'il soigne les plus riches et les moins malades. Un système public, au contraire, s'il était correctement financé, pourrait redevenir rapide, tout en restant accessible et équitable.

- *Le système public alourdi par sa bureaucratie nous coûte très cher à gérer. Le privé coûterait moins cher, puisqu'il brasse moins de paperasse que le public.*

Réponse : C'est faux. L'assurance privée coûte beaucoup plus cher que l'assurance publique, particulièrement en raison des coûts d'administration et de mise en marché. D'ailleurs, au Canada, les 13,2 % des dépenses qui passent par l'assurance privée coûtent plus à administrer que les 71,96% des dépenses du système d'assurance public ! D'ailleurs, peu importe le pays, les coûts administratifs d'un système de santé privé sont *toujours* plus élevés que ceux d'un système public.<sup>ii</sup>

- *N'est-ce pas exagéré de dire que la privatisation du système de santé serait aussi catastrophique ?*

Réponse : Non, ce n'est pas exagéré. La privatisation du système de santé aurait des impacts directs et très graves sur des millions de Québécois et de Québécoise et sur notre société en général. En quelques mots, si notre système se privatise, nous ressemblerons de plus en plus à nos voisins américains : une population plus malade, avec une espérance de vie plus courte, le retour des faillites liées aux soins de santé et des inégalités sociales encore plus profondes. Sans compter la pression énorme que subiront les travailleurs et travailleuses de la santé pour être toujours plus efficaces et rentables.

- *Pourquoi le gouvernement du Québec favorise-t-il la privatisation si elle a vraiment des conséquences aussi graves?*

Réponse : Lorsqu'on réalise que la santé au Québec représenterait un marché de près de 2 milliards de dollars annuellement<sup>iii</sup>, on comprend mieux pourquoi certaines personnes trouvent très utile de tuer à petit feu le public pour mieux faire entrer le privé. « Quand on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage », disait Molière. C'est pourquoi d'importants lobbys d'entrepreneur-e-s font d'énormes pressions sur le gouvernement pour obtenir le droit d'exploiter la maladie comme d'autres exploiteraient une mine d'or.

<sup>i</sup> TROTTIER, Louise-Hélène et *al.* «Les délais d'attente dans le système de santé», p. 4.,[[http://www.santepop.qc.ca/chaoulli/docs/chaoulli/delais\\_attente.pdf](http://www.santepop.qc.ca/chaoulli/docs/chaoulli/delais_attente.pdf)], (page visitée le 13 juillet 2010).

<sup>ii</sup> U.S. CONGRESS, OFFICE OF TECHNOLOGY ASSESSMENT. *International Comparisons of Administrative Costs in Health / Care*, Washington, DC : U.S. Government Printing Office, Septembre 1994, 74 p.

<sup>iii</sup> FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ), [www.votezsante.com](http://www.votezsante.com).